

Arrêté du 22 mai 2012 portant désignation d'un magistrat chargé du ministère public devant une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1223562A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-7 et R. 822-35 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 29 juin 2010 portant désignation d'un magistrat chargé du ministère public devant la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Toulouse ;

Vu la proposition du procureur général près la cour d'appel de Toulouse, en date du 25 avril 2012,

Vu l'arrêté du 11 mai 2012 portant désignation d'un magistrat chargé du ministère public devant la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Toulouse,

ARRÊTE

Article 1

L'arrêté du 11 mai 2012 portant désignation d'un magistrat chargé du ministère public devant la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Toulouse est abrogé.

Article 2

Est désigné pour exercer les fonctions de ministère public auprès de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Toulouse :

M. Pascal BOUVIER, substitut du procureur général près ladite cour, titulaire, en remplacement de M. François MUGUET.

Article 3

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 22 mai 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice et
par délégation,
La sous-directrice du droit économique,

Aude AB-DER-HALDEN